



COMMUNE DE WIZERNES

Département du Pas-de-Calais

DÉCISION D'ADMINISTRATION DU MAIRE

DAM 2025-030

ANIMATION DU GOUTER DES AINES DU 14 JANVIER 2026

Nous, Pierre EVRARD, Maire de la Commune de Wizernes

VU,

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- La délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020, déposée en Sous-Préfecture de Saint Omer le 28 mai 2020, donnant délégation au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT,

- La décision d'organiser un goûter offert aux aînés, le mercredi 14 janvier 2026 à la salle Émile Zola de Wizernes.
- La proposition de Monsieur Fabrice LAMARRE et de Madame Anne BONADONNA.

DECIDE :

- De passer un contrat d'engagement avec Monsieur Fabrice LAMARRE et Madame Anne BONADONNA pour animer le goûter des aînés, moyennant un cachet de 550 € net, les cotisations GUSO étant incluses.

Fait à Wizernes,
Le **30/12/2025**

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Pierre EVRARD